

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 03/12/2020

Présents

M. MERRA : Maire de St Sauveur/Tinée
Mme MAESTRI : Conseillère Municipale
Mme ROHDE : Représentante des Parents d'élèves
Mme BAUDU : Représentante des Parents d'élèves
Mme LALANNE : Enseignante
Mme NOAILLY : Enseignante RASED
Mme MALLET : Directrice

Les effectifs

L'école compte à ce jour 31 élèves, qui se répartissent comme suit:

3 PS, 4 MS, 6 GS, 4 CP, 5 CE1, 2 CE2, 7 CM1

Les PS, MS, GS, CP sont dans la classe de Mme MALLET tandis que les CE1, CE2, CM1 sont dans la classe de Mme LALANNE.

L'année prochaine nous attendons 2 PS, ce qui devrait porter l'effectif à 33 élèves.

Valider le règlement Intérieur et l'organisation du soutien scolaire

Le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement départemental.

Le Conseil valide le règlement intérieur.

La présentation du PPMS

Mme Mallet rappelle les principaux points du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Des exercices de mise en situation sont organisés tout au long de l'année. Depuis l'installation dans l'école, chaque exercice a été fait au moins une fois avec un professionnel (pompier ou gendarme).

La mairie va étudier la possibilité de programmer 2 signaux distincts sur les alarmes incendie déjà mises en place dans l'école. C'est-à-dire pouvoir choisir un signal pour l'alerte incendie et un signal pour l'alerte intrusion.

La pose de caméras aux abords de l'école est également à l'étude.

Les sorties au ski

Cette année, dans la mesure où le protocole sanitaire et sécuritaire le permet, les sorties au ski se dérouleront au deuxième trimestre durant 8 séances à la Colmiane.

Mme LALANNE accompagnera 18 enfants c'est à dire les CP, CE1, CE2 et CM1. Néanmoins la demande a été faite de doter tous les enfants de l'école du matériel par le Conseil Général, y compris les maternelles pour lesquels les parents le souhaitaient.

Il serait souhaitable que 2 parents agréés puissent nous accompagner à chaque séance.

Nous rappelons que les enfants bénéficient, grâce au Conseil Général, du matériel de ski le week-end et les vacances scolaires.

Ces sorties se dérouleront les lundis après-midi, et sont prévues à partir du 4 janvier 2020 soit les :

- *4, 11, 18, 25 janvier*
- *1, 8, 15 février*
- *8 mars*

Ces jours-là, il y aura un changement d'horaires de classe pour toute l'école comme suit:

matin : 9h-11h30

après-midi : 13h (départ au ski) – 16h30.

Il est rappelé que le financement est partagé comme suit:

- le transport et le coût du forfait supportés par les communes,
- les moniteurs ESF et l'équipement supportés par le Conseil Général.

Les projets prévus et les intervenants associés

- Le Parc du Mercantour

Dans le cadre des apprentissages scientifiques, le Parc du Mercantour propose des interventions sur le thème de la biodiversité. L'école adhère à nouveau à ce projet.

Une réunion va devoir être programmée afin de finaliser ce projet.

L'école avait organisé, avec le Parc du Mercantour, une petite randonnée sur le site de la Couillole lundi 5 octobre. Nous devons être accompagnés par des guides de montagne, mis à disposition par le Parc du Mercantour.

Le thème principal abordé devait être : "la montagne en automne et la préparation à l'hiver".

Cette sortie a été annulée suite à la tempête Alex (école fermée).

Nous avons d'autres pistes de sortie, mais actuellement aucune sortie scolaire dans les Alpes Maritimes n'est autorisée en raison du plan Vigipirate.

- Le projet musique

Un professeur, du conservatoire départemental de musique, Gilles Mottet, devrait intervenir dans notre école sur 12 séances à partir du 10 décembre.

Il travaille en liaison étroite avec nos projets de classe.

Nous remercions la Mairie pour le financement de cette activité très enrichissante pour les élèves.

Par ailleurs, les élèves ont pu assister à un « mini concert » proposé par l'Ecole Départementale de musique le 24 novembre dans la salle des fêtes.

- La liaison de l'école avec le collège

Le cross avec le collège était prévu le 12 novembre, avec un protocole sanitaire renforcé. Il a dû être annulé suite à l'entrée en confinement du pays.

Concours de dessin et lettre au Père Noël

La Mairie organise le concours de dessin avec tous les élèves de l'école. Le thème de cette année est « Les animaux du froid autour de Noël ». Tous les élèves y participent.

La lettre au Père Noël pourra être déposée dans la boîte aux lettres sur la Place de la Mairie.

Mme Mallet, présidente de séance



Mme Lalanne, secrétaire de séance

